

PARTIE RELIGIEUSE.

CINQ MARTYRS.

SUITE.

« Pendant que les trois prêtres subissaient cette horrible épreuve, on passa à l'interrogatoire des autres prisonniers chrétiens; il s'en trouva deux qui cédèrent aux tourments et trahirent leur foi. Des crucifix furent attachés sous les pieds de ceux qui refusaient d'apostasier: mais sur leur refus constant de souscrire à cette profanation, les juges, après les avoir fait torturer, les renvoyèrent dans leurs cachots.

« Ils en furent tirés de nouveau, le 6 de la même lune, pour comparaître devant le mandarin de la justice. Trinh-Quang-Khanh, qui était l'âme du procès, avait eu soin de faire placer des crucifix devant les confesseurs: il s'adressa d'abord aux prêtres: « Consentez à l'apostasie, leur dit-il; si vous êtes sincèrement convertis, si vous abjurez le culte de Jésus, foulez aux pieds ces croix, et le roi vous pardonnera; si non, nous vous mettrons à mort, conformément aux lois de l'Etat. — Nous sommes prêtres, répondirent d'un commun accord les trois confesseurs, notre vie est entre vos mains; la racheter en outrageant le Seigneur du ciel et de la terre, serait un crime auquel nous ne saurions nous résoudre. — Obéissez, ou vous allez mourir. — S'il faut marcher au supplice, nous sommes prêts, répondit le P. Nghi au nom de ses confrères; lequel vaut mille fois mieux que d'abandonner le Dieu en qui nous mettons toute notre confiance. » A peine achevait-il ces mots que le mandarin furieux se mit à blasphémer; quarante à cinquante coups de bâton, qu'il fit assener aux trois prêtres, lui parurent un châtiment bien léger pour un langage si hardi; le P. Trinh en reçut même un plus grand nombre, sans doute parce qu'étant plus âgé, il aurait dû donner aux autres l'exemple de la soumission. On les exposa de nouveau aux ardeurs du soleil comme le jour précédent, et en leur présence on recommença à frapper leurs disciples.

« Cette fois encore ils furent témoins de deux apostasies. Si quelque chose avait pu les consoler de ce malheur, c'est la scène attendrissante qui mit fin à l'interrogatoire. Les confesseurs, au milieu des tourments, n'avaient répondu aux menaces et aux sollicitations des juges que par d'invariables refus. Tant de constance donna aux mandarins des transports de colère. Trinh-Quang-Khanh, hors de lui, conçoit tout-à-coup l'idée d'un supplice que son génie de tigre pouvait seul inventer. Les trois prêtres étaient-ils, sous les rayons d'un soleil brûlant, le corps tout déchiré par une récente flagellation: ce sang qui ruisselle de leurs blessures, Trinh-Quang-Khanh commande à nos chrétiens d'aller le boire. L'ordre à peine donné, Jean-Baptiste Con se prosterna aux pieds du P. Nghi, les autres confesseurs se prosternèrent à son exemple autour des ministres de Jésus-Christ, et collèrent leurs lèvres avides sur les plaies saignantes des martyrs. « Voyez-vous, s'écria le gouverneur dont l'exaspération était à son comble, voyez-vous comme ils vénèrent encore ces prêtres! Et on dira que ces gens ne sont pas ensorcelés! ajouta-t-il en grinçant des dents.

« Le lendemain, nouvel interrogatoire. On demanda encore aux trois prêtres s'ils voulaient abjurer. « Grand mandarin, répondirent-ils, nos résolutions sont les mêmes, nous n'en changerons pas. » Cette réponse leur attira sur-le-champ une grêle de coups de verges qui mit leur chair en lambeaux. Laissons les martyrs nous retracer eux-mêmes la violence du châtiment qui leur fut infligé. « Mon père, m'écrivait le P. Nghi, la douleur que j'éprouvai ce jour-là fut extrême; je souffrais d'autant plus que les verges rouvraient les plaies des jours précédents. Je ne saurais vous dire le nombre de coups que nous reçûmes. » Le P. Nghi s'exprimait à peu près dans les mêmes termes: « Quand les juges nous mandèrent de nous veau à leur barre, j'étais encore si brisé des tortures de la veille qu'il fut impossible de m'y rendre: il me fallut louer un homme pour me porter dans la salle d'audience. Arrivé devant les mandarins, et refusant toujours d'apostasier, je sentais une multitude de verges s'abattre sur mon corps; et je vous assure, mon père, que ces gens-là savent bien leur métier, car ils n'y allaient pas de main morte. Mais, comme dit Notre-Seigneur, *Mon joug est doux et mon fardeau léger*. Ah! mon père, c'est bien alors que j'éprouvai la vérité de ces paroles; ma chair était en lambeaux, et mon cœur surabondait de joie.

« Après les trois prêtres, revint encore le tour des néophytes: deux seulement sortirent vainqueurs de cette dernière épreuve; c'étaient Jean-Baptiste Con et Martin Tho. Ces vaillants soldats de Jésus-Christ, qui n'avaient plus d'enfer que le courage, opposaient un front serein à la rage du tyran et à la cruauté de ses ministres. « Vous avez commis une grande faute, leur disait Trinh-Quang-Khanh; vous avez entrepris les lois du royaume, en donnant asile à des proscrits, en reculant les objets d'un culte défendu; néanmoins, si vous foulez aux pieds ce crucifix, le roi vous fera grâce, et vous rendra à vos familles. Voyez votre corps tout ensanglanté, songez à vos enfants, pourquoi faire leur malheur et le vôtre par une folle obstination? je vous donne le choix entre l'apostasie ou la mort. — Grand mandarin, nous aimons la vie et qui ne l'aime pas? mais pour la conserver nous n'oserions commettre un crime. Nous avons caché des prêtres, c'est vrai; libre à vous de nous en punir; nous ne courrons pas à une perte éternelle pour desarmes votre sévérité. — Insensés que vous êtes! pouvez-vous bien tenir ce langage! Parlez sincèrement, n'êtes-vous pas fâchés d'avoir retiré chez vous les ministres de la religion de Jésus? — Non, grand mandarin, répondit Jean-Baptiste Con, nous sommes loin de nous en repentir; c'est une bonne œuvre que nous avons faite; vous n'avez à ce sujet qu'un moyen de nous cor-

riger, c'est de nous mettre à mort. Si vous nous renvoyez à nos demeures, le premier prêtre que nous rencontrerons, fut-il européen, nous le cacherons encore: nos missionnaires nous forment à la vertu, ils sont nos pères, pourrions-nous les abandonner! » Cette réponse fit rougir le gouverneur, il leva la séance en ordonnant de reconduire les chrétiens en prison.

« Avec le jour suivant, recommencèrent les assauts livrés à leur constance. Les deux néophytes furent portés dans la salle d'audience, l'état douloureux où ils se trouvaient ne leur permettant pas de marcher. Ce furent, de la part des mandarins et des accusés, mêmes questions et mêmes réponses. De l'interrogatoire on passa, comme de coutume, aux tortures; les PP. Nghi et Nghi reçurent trente à quarante coups de bâton: pour le P. Trinh et les deux autres confesseurs, les juges, touchés peut-être du triste état où ils les voyaient, peut-être aussi craignant de perdre leur temps, les firent reporter au cachot sans les avoir flagellés. Hélas! ils ressemblaient plutôt à des cadavres qu'à des corps vivants; on avait peine à croire, en les voyant, qu'une âme habitait encore sous ces plaies. Martin Tho était la plus dilapidée de toutes ces victimes; l'impression qu'il répandait était si grande, que les satellites, d'ailleurs assez habitués à ces sortes d'exhalaisons, ne pouvant plus y tenir, chassèrent le pauvre agonisant de la prison commune, et le confinèrent dans un misérable réduit, où il inspirait la compassion aux plus inhumains.

« On imagine peut-être que le zèle des mandarins est à bout, qu'il ne leur reste plus qu'à ordonner de traîner ces moribonds au supplice; ou se trompe. Que feront-ils donc? ils enverront des satellites chercher les femmes et les enfants de nos deux chrétiens, de ces héros dignes des plus beaux siècles de l'Église, espérant que la voix d'une épouse ou d'un fils sera plus puissante que l'appareil des tourments. Mais heureusement il transpira quelque chose de ce projet à l'oreille des prisonniers. Aussitôt ils dépêchèrent un exprès à leurs familles pour les inviter à fuir, de peur que, mises à la question, elles n'eussent pas un courage à l'épreuve des supplices. Les soldats en furent donc pour une course inutile, et les mandarins eurent encore la honte de se voir vaincus.

JEANET, missionnaire apostolique.

MOUVEMENT DES IDÉES PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES EN ALLEMAGNE.

(Deuxième article.)

Si du dogme nous passons au fait religieux, les applications du système panthéiste développées par Hegel ne sont ni moins fausses ni moins curieuses. Voici de quelle manière il conçoit les religions. Vient d'abord la religion de la nature, où le phénomène est adoré. Les annales du monde donnent à cette assertion un solennel démenti. Ce n'est pas un fétiche, apparemment, qu'adorèrent les premiers hommes et les races patriarcales. La religion de la magie lui succède comme premier effort de l'intelligence. Elle commence au moment où l'homme, suivant Hegel, prenant conscience de lui-même, se distingue de la nature et part de cette distinction pour s'attribuer le pouvoir d'agir sur elle par sa volonté, ce qui constitue la magie et le sortilège. Dans la philosophie hégélienne, cette distinction que l'homme fait entre lui et la nature est fondamentale. Mais on peut déjà lui objecter que les magiciens ont des talismans; qu'ils agissent ou croient agir par la vertu des astres, des simples, des enchantements, des amulettes, de tous les objets enfin qu'ils emploient à leur culte. On ne voit donc pas bien que, dans cette phase, l'homme se distingue plus de la nature que dans la première.

Arrive, en troisième lieu, la religion de l'imagination ou l'idée se traduit par mille images. C'est l'époque où plutôt ce sont les époques de l'Inde que la philosophie désigne ainsi. Cette affirmation est encore plus contestable que la précédente. Sans doute, l'imagination joue un grand rôle dans le panthéon brahmanique; mais la réflexion la plus subtile et la plus délicate se montre bien plus encore dans les monuments de cette religion. Il suffit réellement de lire un seul *Upanishad* des Vedas pour renverser de fond en comble le système de Hegel. C'est nier tous les monuments et fermer les yeux à l'évidence que de regarder les doctrines de l'Inde comme un produit de l'imagination humaine, surgissant après cette sorte d'enfance où vivent les peuples adonnés à la magie et au fétichisme.

Cependant le progrès de la moralité humaine continue. Elle produit, nous dit Hegel, la religion du bien et de la lumière, que représente sous l'idée la foi des anciens Perses, comme le culte de Brahma représente la religion de l'imagination. Les problèmes deviennent de plus en plus profonds. La religion du mystère apparaît; c'est l'énigme du monde offerte à l'adoration des peuples par l'Égypte. Déjà se renne dans le sein de l'Égypte quelque chose de plus individuelle. Les juifs, les grecs et les romains répondent à cette époque du genre humain. Les juifs ont la religion de l'élévation, car Dieu est mis plus haut qu'apparaissant. La religion de la beauté appartient aux grecs: l'humanité se délacte dans l'amour du beau. Les romains ont la religion de la raison, de l'application et du but. Chez eux, la religion a un dessein politique, et les dieux sont les dociles instruments de la république. Enfin l'humanité conquiert d'elle-même la religion absolue, qui est le christianisme, où l'unité essentielle de la nature divine et de la nature humaine s'est manifestée par l'incarnation.

Nous ne réfuterons pas pied à pied cet impudent panthéisme qui n'admet la vérité religieuse que comme une révélation progressive dont l'humanité est le théâtre et surtout l'agent principal. Qui ne rirait de voir le penseur allemand placer sur la même ligne que le polythéisme grec et romain, la religion juédique où tout diffère? Dans ce système où chaque erreur, par le phénomène le plus étrange, contribue à engendrer la vérité, on ne tient pas plus

compte d'ailleurs du fait historique que du sens commun. Si l'humanité va toujours en progressant, pourquoi le mahométisme après les lumières qui sont parties de la croix? Pourquoi le manichéisme monstrueux des Albigeois avec leurs pratiques infernales? Pourquoi l'incrédulité du dix-huitième siècle avec ses turpitudes et ses débauches? Est-ce là encore un progrès?

Cette philosophie honteuse, où tout est divinisé, où la créature est Dieu, où Dieu est la créature, serait repoussée par des sifflets dans notre patrie. La corruption chez nous est au moins plus logique. Heureusement le bon sens a fait justice de ces vapeurs et pestilentielles abstractions qui, grâce à Dieu, n'ont été acceptées que par un petit nombre de visionnaires. Encore sont-ils plus ambitieux d'un vain et frivole renom, que convaincus de leur ténébreux dogmatisme. En Allemagne, il n'est pas de même. Les classes les plus intelligentes sont envahies par ces opinions qui, à force de se subtiliser en passant par la filière philosophique, aboutissent aux mythes de Strauss, et laissent à peine deviner si Jésus-Christ est un personnage réel ou fantastique. Plus de foi dans la jeunesse des écoles qui a souscrit volontiers à ces systèmes pleins de séductions pour elle. Elle a compris qu'ils la débarrassaient du frein religieux, et qu'en devenant Dieu, elle n'en demeurait que plus homme, c'est-à-dire livrée à tout l'empoiement de la passion. Dans les universités savantes, des docteurs de théologie enseignent ouvertement l'athéisme.

La profondeur du mal s'est révélée dernièrement en Prusse par une manifestation qui parle assez haut. Il vient de se former à Berlin une société dite des Hommes-Libres, composée en grande partie des disciples de la philosophie hégélienne. Ces malheureux, pour satisfaire, disent-ils, aux cris de leur conscience et se soustraire au reproche d'hypocrisie, déclarent ne vouloir plus appartenir à aucune église ni professer aucune religion! Ils allèguent, pour se justifier, que toutes les révélations positives ne sont que des fables plus ou moins brillantes. La raison humaine, ajoutent-ils, suffit seule pour leur fournir des notions justes sur tout ce qui dépasse le domaine des sens. Cette association rejette la Bible, se dispense de fréquenter les temples et de participer à la cène. Elle ne se soumet qu'aux formalités religieuses commandées par l'état, telles que le baptême et le mariage. Encore fait-elle ses réserves. Elle se soumet comme membre de la société civile; elle proteste au nom de la souveraineté de la raison. Le Holstein possède depuis quelque temps des évergumens de même nature. C'est même d'après leurs idées et leurs déclarations que s'est produit à Berlin ce mouvement d'indépendance religieuse.

Plus que tous les autres souverains de l'Allemagne, le successeur de Frédéric-Guillaume IV a compris toute la gravité du mal qui travaille ses états. Il a senti que pour lutter contre les mille difficultés qui l'environnent dans un pays où l'ordre social ne tient plus qu'à l'action incessante et partout présente du gouvernement, et où le gouvernement lui-même n'a plus aucune base solide ni morale ni matérielle, il fallait nécessairement tendre à l'unité et ranimer les croyances. Mais où prendre un principe d'assimilation assez puissante pour maîtriser, vaincre et absorber les tendances divergentes dans toutes les parties de son royaume? Comment un souverain qui, après tout, n'est qu'un homme et un homme plus exposé à l'erreur que tous les autres, puisque la vérité pénètre plus difficilement jusqu'à lui, peut-il parler au nom de la religion? Ou est son infailibilité? Ou sont ses droits? Pourquoi ses réglemens et ses ordonnances? La raison individuelle se rebelle contre eux et n'y voit que le despotisme le plus odieux de tous, l'oppression de la conscience.

Quoi qu'il en soit, le monarque n'a pas reculé devant la difficulté de l'entreprise. Il commença par donner aux catholiques quelques satisfactions légitimes: il rendit à Posen son archevêque; il laissa nommer un coadjuteur à Cologne; il brisa les fers de l'illustre martyr qui souffrit si courageusement pour la foi, et rétablit la liberté des élections épiscopales; il rendit au haut clergé catholique la faculté de correspondre avec Rome. Que le monarque ait fait tout ce qu'il devait, nous ne le disons pas. Les catholiques ne peuvent encore élever une voix indépendante dans la presse, qui est enchaînée par une censure presque toujours hostile. L'attaque contre leurs dogmes est toujours permise: la défense est presque toujours baïllonnée. Il n'est pas donné aux évêques d'agir librement dans leurs diocèses et dans l'exercice de leurs pouvoirs pour purifier leur clergé, leurs écoles, leurs séminaires, et réparer tout le mal qui a été fait par l'hérésie. Mais, encore un coup, il y a eu progrès et amélioration, il faut le reconnaître.

Vis à vis du protestantisme, qu'a fait le monarque? Pour compléter l'œuvre de son prédécesseur, qui avait uni dans un lien commun, du moins pour la forme, les communions dissidentes, il fit alliance avec l'Église d'Angleterre, dont la constitution conserve quelque vigueur, parce qu'elle a gardé plus que toute autre une partie de cette sève puissante qui appartient au principe catholique. Il espérait que la fixité de l'une communiquerait aux incertitudes et aux fluctuations de l'autre un peu de vigueur et de stabilité. Vaine tentative pour ressusciter un cadavre! L'idée d'une alliance avec l'anglicanisme a été repoussée par les pasteurs, qui sont pour la plupart rationalistes. Les populations soumises à leur influence n'ont pas témoigné une antipathie moins prononcée.

La collecte que le roi ordonna en faveur de l'évêché de Jérusalem n'a produit que des protestations contre une entreprise que le plus grand nombre a considérée comme menaçante pour l'indépendance des opinions religieuses. Le protestantisme est resté fidèle à son principe. Né de la révolte, il en a retenu les allures. Il veut vivre dans son isolement quoiqu'il ait été dit: *ex soli*.

Le monarque prussien n'ignore pas quelle est la

puissance de la littérature. Il a voulu s'environner d'une auréole poétique et faire de sa capitale un Parnasse dont il serait l'Apollon. Il a donc appelé auprès de lui toutes les illustrations littéraires de l'Allemagne qu'il avait admirées dans sa jeunesse. Il vient de créer exprès pour elles un ordre du Mérite. Mais ici encore le vœu du monarque a été, sinon trompé, au moins combattu. La *Jeune Allemagne* est venue établir ses tréteaux en face du trône; elle a sonné toutes ses fanfares, et déployé sa bannière, en proclamant, avec la morgue qui la caractérise, la déchéance de l'ancienne littérature et de l'art chrétien. Comme elle est modeste avant tout, elle revendique pour elle seule toutes les espérances de l'avenir.

La réapparition de Schelling dans la chaire de philosophie occupée par Hegel et Frédéric Gans, se lie à ce système de restauration littéraire, philosophique et religieuse. Le monarque rappelle auprès de lui le vieillard qui, instruit par ses travaux et ses longues méditations, peut se présenter avec le plus d'avantage au milieu de ces luttes de la pensée, et opposer à la philosophie négative de son siècle, la barrière la plus puissante. Le célèbre professeur nous avertit lui-même qu'il a cédé « au désir de servir un roi qu'un trône glorieux ne saurait élever plus haut qu'il ne l'est déjà par les qualités de son cœur et de son esprit, et auquel il avait voué sa vénération avant même qu'une pourpre royale l'eût rendu plus auguste. »

Les hommes du mouvement devinrent la pensée qui rendait la parole au célèbre professeur. Ils se déchamaient avec amertume contre lui; ils critiquaient sévèrement ses leçons, afin d'aneantir son influence et son action.

Dans quel ordre d'idées marche le vieux Schelling? C'est ce que nous dirons dans un prochain article, autant du moins que nous l'indiquent les journaux allemands.

H. DENAIN.
(Gazette de France.)

L'ÉGLISE DE LA MADELEINE A PARIS.—Nous empruntons au *Courrier français* quelques détails historiques et artistiques sur l'église de la Madeleine, qui, commencée il y a 78 ans, vient d'être enfin terminée.

« En 1764, l'architecte Constant d'Yvry commença, sur l'emplacement de la Madeleine, une église en forme de croix latine; il mourut en 1777, laissant l'édifice élevé de 12 ou quinze pieds au-dessus du sol. Couture, qui lui succéda, continua les travaux, lorsque la révolution vint les suspendre.

Murs, colonnes, échafaudage, tout tombait en ruines en 1806, après un abandon de plus de quinze ans, lorsque l'empereur songea à métamorphoser la Madeleine en Temple de la Gloire. On sait qu'à la suite d'un concours auquel plus de cent architectes prirent part, ce fut Pierre Vignon dont le plan obtint l'assentiment de Napoléon; son projet était, dans des dimensions énormes, un spécimen exact des temples de la Grèce, avec leur nef unique, leurs frontons, leurs péristyles à colonnes, leurs vastes promenoirs extérieurs.

La chute de l'empire apporta aux travaux du Temple de la Gloire la même interruption que la révolution de 89 avait fait subir à l'église à croix latine. Pierre Vignon reçut en 1816 la mission difficile de remanier, au moins quant aux détails, son plan d'origine et d'adapter aux besoins compliqués du service religieux un monument qui n'avait pas été entrepris dans cette vue. La construction, religieuse par sa base, nationale dans la période qui avait vu élever ses murs, redevint religieuse quand elle atteignit presque son couronnement.

L'église dont Marie-Madeleine avait de nouveau pris possession était fort avancée quand Vignon mourut, en 1825. Le monument était alors à la fin de ses vicissitudes; d'abord église en forme de croix, puis temple grec, c'était définitivement une basilique chrétienne; cette dernière transformation de l'œuvre de Vignon profita en quelque chose à l'artiste, car ses restes mortels obtinrent l'honneur d'être ensevelis sous le péristyle, devenu portail, qu'il avait construit.

Après la mort de Vignon, M. Huvé fut chargé de l'achèvement des travaux; un seul changement fut apporté par lui au plan de son devancier; les fenêtres cintrées des murs latéraux furent murées et remplacées par des jours percés dans la voûte. C'est dans cet état que l'église de la Madeleine, maintenant terminée et où il ne reste plus que quelques œuvres d'art à placer, se présente à la curiosité publique comme une imitation correcte et savante de l'architecture antique.

Un temple grec de cent mètres de longueur et de quarante-deux mètres de largeur, c'était une conception imposante; l'exécution a répondu à la grandeur de la conception. Vu du dehors, lorsque le regard, charmé par la noble simplicité de ses lignes, s'étend sous la perspective de ses colonnades, le monument offre sans contredit un aspect plein de majesté.

Au dedans, le parti pris de trois grands arcs rappelant par leurs dimensions ceux du temple de la Paix à Rome est d'un effet puissant. Les dorures multipliées avec prodigalité sur la voûte, sur la frise du grand entablement et sur les colonnes, donnent à ce vaste vaisseau non pas assurément le caractère austère des édifices gothiques, mais du moins une physionomie splendide qui s'allie bien avec les pompes du catholicisme.

Des plaques de marbre de diverses couleurs qui recouvrent de leurs compartiments les murs latéraux et l'hémicycle du chœur ont été imaginées comme un mode d'ornementation propre à cacher l'aridité de la pierre; mais l'effet obtenu n'est pas satisfaisant. C'est la partie la plus défectueuse de ce monument.

Quoi qu'il en soit, comme œuvre d'architecture, décorée à l'envi par les sculpteurs et les peintres, la Madeleine est un témoignage de l'activité de nos arts et de la fécondité de notre école. Pour donner

un aperçu de la profusion de ses richesses, nous traçons ici le résumé des travaux de sculpture et de peinture qui s'y trouvent réunis; au sommet de la façade principale, le fronton sculpté par M. Le-maire; sous la colonnade, qui fait le tour du monument, trente-quatre statues en pierre.

Pour ornement de la porte d'entrée principale, dix bas-reliefs en bronze par M. Triquetti; à l'intérieur, près de l'emplacement de l'orgue, trois médaillons, par MM. Guersaut, Lequin, Brion; dans la première chapelle de droite, un groupe de trois figures, par M. Pradier (le mariage de la Vierge); dans la première chapelle de gauche, un groupe de M. Rude (le baptême du Christ); dans les chapelles suivantes, à droite et à gauche, six statues de MM. Ragzi, Seurre, Etex, Bra, Duret, Barrye;

Dans le chœur, un groupe de deux figures d'anges, par Marochetti; sur les pendentifs des trois coupes de la nef, les douze apôtres, bas-reliefs de MM. Pradier, Foyatier et Roman; à l'entrée de l'église, deux bénitiers par M. Moine.

Voilà pour la sculpture. Les statues de MM. Marochetti et Barrye et deux apôtres par M. Ramey, restent encore à placer.

Quant aux peintures, elle se composent de la grande demi-coupe de M. Ziegler (l'histoire du christianisme), et de six tableaux cintrés peints par M. M. Couder, Signol, Schnetz, Abel Pujol, Coignat et feu Buchot. Les deux derniers tableaux sont encore cachés par les toiles. Quelques figures isolées, peintes par M. Raverat dans l'hémicycle du chœur, sont d'une importance très secondaire.

NOUVELLES ECCLESIASTIQUES ET RELIGIEUSES.

C A A N D A :

DIOCÈSE DE MONTRÉAL.—Nous n'avons pas reçu le numéro des *Mlanges Religieux* dont nous trouvons les extraits suivants dans le *Canadien*:

« La retraite ecclésiastique, présidée par Monseigneur, s'est terminée vendredi dernier. Quarante-seize prêtres en suivirent les exercices qui furent dirigés pendant tout ce temps par le R. P. Tellier, homme profondément versé dans la spiritualité et directeur consommé. Une autre retraite, pour ceux des Messieurs du clergé qui n'ont pu assister à la première, sera donnée le 14 de ce mois par Monseigneur. Ce grand nombre de prêtres et leur saint empressement à chercher de nouveaux secours dans la retraite pour la grande œuvre dont ils sont chargés, doit être pour cet heureux diocèse un spectacle plein de consolantes espérances, une garantie de plus à son bonheur futur.

« Le dimanche, 28, Mgr. fit une ordination de deux prêtres qui sont MM. Lévesque et Dogherty; le diacre M. Tétro; et les tonsures MM. Desnoyer et Menard.

« Le 14 du courant, on célébrera au Mont St Hilaire la fête de l'Exaltation de la Ste.-Croix. La messe, suivie d'un sermon, sera chantée à 9 heures dans la chapelle du monument. La cérémonie, si le temps le permet, promet d'être pompeuse; et nous ne doutons pas que l'affluence des fidèles à ce lieu de leur dévotion n'en vienne rehausser l'éclat.

FRANCE.

L'Univers fait les réflexions suivantes à l'occasion des funérailles du duc d'Orléans:

« Les obsèques de Mgr le duc d'Orléans ont eu lieu aujourd'hui à Notre-Dame. Ce qui nous a frappé, ce n'est pas tant la magnificence de ces funérailles, que l'attitude vraiment religieuse et recueillie de la foule qui remplissait la cathédrale. On peut le dire, cette catastrophe du 13 juillet a fait rentrer dans bien des âmes l'idée de la Providence, et sous ce rapport, tous ceux qui ont pu comparer ces funérailles à celles de l'empereur Napoléon, avoueront que manifestement il s'est opéré dans les esprits quelque changement. Que ce soit pour tous une consolation et une espérance. La France entend les avertissements de Dieu; les châtimens que le Seigneur lui inflige lui sont profitables! Et quand nous disons la France, nous parlons surtout de ses chefs, car tous les grands corps de l'Etat étaient à Notre-Dame; et c'est surtout dans l'attitude, dans la tenue, si nous pouvons nous exprimer ainsi, de ces grands corps, que les chrétiens ont remarqué le changement dont nous parlons. N'insistons pas sur cette pensée; laissons à Dieu, qui tient dans ses mains le cœur des peuples et de leurs chefs, et qui l'incline comme il lui plaît, le soin d'achever son œuvre; ne cherchons à y coopérer que par les armes bénies et toute spirituelles dont l'Eglise est dépositaire, et que chacun reçoit d'elle suivant la force et la mission qui lui sont données d'en haut; mais cependant, ayons confiance! La France libérale de 1842 n'est pas plus difficile à convertir que la France barbare du temps de Clovis. Ce n'est pas en vain que nos pères furent catholiques pendant tant de siècles; ils ont transmis à leurs fils, avec le sang, des semences fécondes de christianisme. Ces semences, l'observateur attentif les découvre sous le fumier de l'erreur et de la passion ou les ennemis de l'Eglise les ont enfouies. Oui, plus on étudie les Français de ce temps, plus on voit que les plus égarés tiennent encore à notre sainte religion par mille liens secrets; le Christ a passé dans toutes ces âmes, on y retrouve à chaque instant la trace de ses pas.

« Et voilà pourquoi les cérémonies de la sainte Eglise ont encore la vertu de les émouvoir; voilà pourquoi aujourd'hui, en entrant dans la vieille cathédrale si magnifiquement revêtue de deuil; en entendant ces chants religieux auxquels ne se mêlait aucun accent profane; au pied du cercueil de ce jeune prince enlevé à leurs respects et à leur amour par un coup de Dieu si terrible et si soudain, tous ces hommes ont senti la présence du Seigneur et se sont humblement inclinés devant lui. C'est là, nous le répétons, ce qui nous a surtout frappés, et nous avons voulu le dire dès ce soir, nous réservant d'y revenir, ainsi que sur tous les détails de cette triste et imposante cérémonie.

—Le *Messenger* publie les détails suivants: La levée du corps a eu lieu ce matin 4 août à quatre heures, en présence de LL. AA. RR. Mgrs le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Angoulême et le duc de Montpensier, et sous l'assistance de Mgr l'archevêque de Paris et de Mgr l'évêque d'Evreux.

Le convoi s'est mis en route, dans le plus grand ordre. Une foule considérable, dans un recueille-

ment religieux, était rangée autour de Notre-Dame, et sur le chemin que le convoi devait parcourir.

A Passy, à Auteuil et à Sevres, le clergé de ces paroisses a récité les prières et jeté l'eau bénite. Partout la garde nationale, en très grand nombre, était sous les armes.

—Le roi est passé hier au soir, à neuf heures, à Saint-Germain, à onze heures à Mantes, à minuit à Septeuil, à minuit et demie à Loudan. La garde nationale a pris partout spontanément les armes, et a salué S. M. des cris prolongés de *vive le roi!*

—On écrit de Versailles: « Versailles aurait voulu manifester pendant plus longtemps sa douleur, son deuil; mais il a fallu subordonner les démonstrations de la population à la nécessité de ne pas retarder le convoi funèbre du prince, attendu à Dreux par le roi.

« La garde nationale à cheval et deux escadrons de cavalerie sont allés au-devant du convoi jusqu'à Viroflay.

« A six heures et demie le canon a annoncé son arrivée dans l'enceinte de la ville. Le préfet et les généraux Garraube et Bougenel, qui ont attendu le convoi au relais, se sont placés à la droite et à la gauche du char, et le convoi, suivi des deux régiments de cavalerie, s'est mis bientôt en marche.

« Arrivé devant le grand escalier de l'Hotel-de-Ville, le char s'est arrêté. Mgr l'archevêque de Paris et l'évêque d'Evreux sont descendus de voiture et se sont joints à Mgr l'évêque de Versailles. Le clergé a récité le *De Profundis* et Mgr l'évêque a donné l'eau bénite: tous les fonctionnaires, le conseil de préfecture, les tribunaux civils et de commerce, le corps municipal, le corps des professeurs de l'Université, toutes les administrations du département et de la ville, tous les corps militaires et un grand nombre d'officiers-généraux en retraite entouraient le clergé et se groupaient en amphithéâtre sur le grand escalier et sur le trottoir de l'avenue. Les trois drapeaux de la garde nationale s'étaient approchés et s'inclinaient vers le char. Un douloureux et morne silence régnait de toutes parts; on se serait cru dans une église, tant le sentiment religieux était général. A la vue du char, à la vue des quatre princes qui accompagnaient leur frère chéri jusqu'à sa tombe, un grand nombre de spectateurs versaient des larmes.

—Le télégraphe transmet de Dreux les nouvelles suivantes:

A une heure et demie toutes les cloches étaient en branle; le canon tirait. Le convoi entra dans la ville au milieu d'une immense réunion et d'un grand nombre de gardes nationales. Celle de Vendôme a fait 35 lieues pour assister à cette douloureuse cérémonie.

Trois cents prêtres étaient réunis dans la paroisse avec Mgr l'évêque de Chartres.

A deux heures et demie la tête de la colonne entra dans le château.

Le roi était à la chapelle royale à attendre les princes, lorsque le cortège et LL. AA. RR. sont entrés à trois heures et demie.

Les cérémonies funèbres ont eu lieu au milieu d'une émotion indicible et des sanglots des assistants. Le courage du roi a été admirable, malgré sa profonde douleur. Jamais il ne fut entouré de témoignages plus universels de respectueuse sympathie et de dévouement.

Les cérémonies se sont terminées à quatre heures. Le roi est rentré dans ses appartements avec les princes ses fils.

A cinq heures et demie, S. M. et LL. AA. RR. sont reparties pour Neuilly. Les cris prolongés de *Vive le roi!* ont accompagné leur départ. (*Messenger.*)

ANGLETERRE ET IRLANDE.

Un journal de Dublin dit que M. O'Connell a reçu en présent, du Saint-Père, une magnifique croix d'or avec une médaille.

Une dame anglaise de distinction doit être reçue dans l'ordre de la Merce, à Birr, le 21 août prochain. Cette dame nouvellement convertie à la foi catholique, est d'une famille distinguée du Nottinghamshire et parente du comte Spencer.

—Miss Hueston, fille de M. Hueston, de Gort, vient de se convertir à la religion catholique romaine.

—La solennelle et intéressante cérémonie de la réouverture de l'église catholique de Darwin a eu lieu le 17 juillet. Comme ce site est charmant et très pittoresque et que la journée était très favorable, le spectacle a été extrêmement imposant. Un nombre considérable de personnes de différentes religions, non seulement de Darwin, mais encore du voisinage, y ont assisté. Le saint sacrifice de la messe a été offert par le zélé pasteur de cette église, assisté de plusieurs de ses révérends frères, et une musique religieuse a produit la plus grande impression. Après la messe, le révérend A. Lennon, de Liverpool, a prononcé un éloquent sermon. Une belle procession a eu lieu ensuite. Les croix et les bannières avec leurs inscriptions, portées par des hommes et par des femmes, ont présenté un coup-d'œil aussi singulier qu'édifiant.

—Nous avons un grand plaisir à annoncer la première visite dans ce pays, au moins depuis sa conversion, de l'honorable et révérend M. Spencer, évêque de l'Armor. Il doit prêcher dimanche prochain pour appeler la charité des fidèles à contribuer à l'érection de la nouvelle église de Saint-James. Comme le révérend M. Spencer partira ensuite pour faire le tour de l'Irlande, nous sommes persuadés que l'auditoire sera nombreux et respectueux.

—Dimanche dernier, le révérend J. Smith, gardien de l'île de Sainte-Marie, à Drumcondra, et de l'église de Saint-Michel et de Saint-Jean, à Dublin, est parti de Kingstown pour se rendre à Paris, où il conduit au couvent du Bon-Pasteur, les dames religieuses (ont les noms suivent: Miss Marguerite O'Callaghan, Miss Essen O'Carroll et Miss Malinda O'Harra. L'objet du voyage de ces zélées et pieuses dames est de faire leur noviciat dans le couvent sus-nommé, fondé spécialement pour la consolation et l'instruction des femmes pénitentes, et d'être ensuite, si elles y sont autorisées, une branche ou affiliation de cet ordre en Irlande. (*Freeman's Journal.*)

MALTE.

Lord Clifford vient d'adresser au *True Tablet* une lettre fort intéressante, que ce journal publie sous le titre: *Les jésuites à Malte.* Nous empruntons à cette lettre les passages suivants:

« Le *Times* ayant inséré dans ses colonnes, sur la foi d'une correspondance particulière de Constantinople, un long article complètement inexact sur une affaire qui a fait une grande sensation à Malte, j'ai reçu une lettre dans laquelle la vérité des faits est établie de la manière suivante:

« L'amiral sir Robert Stopford, le commodore sir C. Napier, le colonel Taylor, le résident britannique à Bagdad, M. Moore, le consul britannique à Beyrouth et moi-même sommes tous en général, et chacun de nous particulièrement, en rapport avec le père Rylo, et, en conséquence, nous savons parfaitement tous en général, et chacun de nous en particulier, que les informations que vous avez reçues de votre correspondant ne sont pas vraies. Je n'ai pas le père Rylo, ni même accusé, par personne, devant aucun tribunal, civil ou ecclésiastique, à Malte, ou hors de Malte, d'avoir tenu en chaire un langage séditieux.

« Voici les faits réels: Plusieurs habitants de Malte, mécontents de la manière dont le collège de l'Université à Valette était conduit depuis quelque temps, mirent en avant un projet, avec lequel le père Rylo n'avait absolument rien à faire pour l'établissement d'un nouveau collège. Si ce plan était sage ou non, ce n'est pas la question. Les auteurs du projet croyant, à tort ou à raison, que leur plan ne rencontrerait point d'objection de la part du gouvernement, plusieurs d'entre eux s'adressèrent au père Rylo pour savoir, si, dans l'éventualité de l'établissement de leur collège, il voudrait y donner des leçons. Aussitôt qu'on apprit qu'une telle demande avait été faite, une partie de l'Université prit l'alarme à la pensée d'un nouveau collège, ayant l'avantage de posséder un professeur d'autant de talent et d'éloquence que le père Rylo. Certains réfugiés italiens, exaspérés par la doctrine posée par le père Rylo sur les devoirs de la subordination civile à l'autorité, dans un cours de sermons ou de lectures faites dans une église à Valette, parce que cette doctrine condamnait les principes en vertu desquels ils s'étaient engagés dans une insurrection aussi folle que coupable dans les Etats pontificaux en 1831, virent dans cette affaire du nouveau collège une excellente occasion de mettre à exécution leurs pensées de vengeance. Ils écrivirent à Rome que le père Rylo avait prêché la souveraineté du peuple, et ils écrivirent à Londres qu'il avait prêché contre la domination britannique à Malte. Les deux accusations étaient fausses, et toutes les personnes qui avaient entendu les lectures ou sermons, entre autres plusieurs des premiers magistrats de Malte, savaient bien qu'il n'en était pas ainsi, et étaient indignées de l'impudence de la calomnie. Un abrégé ou extrait très fidèle de ces lectures a été publié à Malte en langue italienne, et j'en ai une copie par devers moi. J'ai l'intention de la traduire, durant le cours de l'hiver prochain, pour l'usage du public anglais. J'aurai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire. « Agréé, etc. CLIFFORD. »

PARTIE POLITIQUE,

LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET COMMERCIALE.

QUATRIÈME PAGE.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMÉES, — ANNONCES DIVERSES.

QUEBEC:

SAMEDI, 10 SEPTEMBRE 1842.

Lorsque le *Sydenham* laissa Montréal hier soir, à 6 heures, on n'avait pas reçu en cette ville le discours du gouverneur à l'ouverture du parlement, jeudi. On l'aura probablement ici demain matin.

Nous avons le *Chronicle and Gazette*, de Kingston, de mercredi. Il garde un silence absolu sur les affaires de la session, et ne mentionne pas même l'arrivée des membres de la législature.

Le *British Whig*, de la même ville, de mardi, s'exprime ainsi: « Le parlement s'assemble jeudi prochain. L'approche d'une session n'a jamais été accompagnée d'un plus grand calme. Bien que le temps soit dur, et que la plupart du monde attende du soulagement de la législature, l'assemblée du parlement ne produit aucune agitation, aucun mouvement, et c'est à peine si l'on s'en parle. Si ce n'était que les hôteliers et logeurs meublent leurs appartements et font leurs préparatifs pour la campagne qui approche, personne à Kingston ne penserait qu'on fût à la veille du grand événement de l'année. Le *Whig* voit dans cette apathie la preuve que le pays est heureux et passablement bien gouverné, nonobstant les méfaits de M. le secrétaire Harrison, qui semble être, dit-il, le bouc émissaire chargé de tous les péchés de sir Charles et de son conseil. Mais ce calme n'est peut-être que celui qui précède ordinairement la tempête.

Le *Whig* ajoute cependant qu'il circule certains bruits, dont un de ceux qui ont le plus de consistance est qu'il va être fait un effort pour renverser le « ministère. » Les ultra, dit-il, les conservateurs non employés ou non achetés, doivent se coaliser avec les extrêmes radicaux pour appuyer un vote de non-confiance, qui, s'ils réussissent, culbutera M. Harrison et sa bande. On cite le nom de M. Moffatt comme chef de file dans cette entreprise, où il serait soutenu par MM. Neilson, Baldwin, Aylwin, Walker, Viger, Lafontaine et Papi-neau. Très peu de jours nous feront connaître si ce bruit est fondé ou non.

Déjà, dès le 24 du mois dernier, le *Statesman* avait publié le programme d'un ministère de coalition qui comprendraient, d'un côté, MM. Baldwin, Walker, Aylwin et Lafontaine, et, de l'autre, MM. Cartwright, Moffatt, J. S. Macaulay, Sherwood et Ogden.

La *Gazette d'Hamilton* de lundi dernier contient ce qui suit:

« Un correspondant respectable nous écrit de Kingston: « La face des affaires politiques, ici, est décidément changée, et une nouvelle élection est presque certaine. L'honorable George Moffatt, de Montréal, doit proposer un vote de manque de confiance dès le premier jour de la session. Il l'emportera. Les canadiens français se rallieront

« à sir Allan Macnab et aux conservateurs. On croit que M. Baldwin ne fera pas obstacle à cette coalition, ne fût-ce que pour détruire certaine influence déléguée qui s'attache à l'exécutif croupion de lord Sydenham. »

LES TROUBLES DE SAINTE-CATHERINE.—Nous avons le *Saint-Catherine's Journal* du 1er septembre. Il annonce la fin de la guerre entre les Corkoniens et les Connaciens (*Connaught men*), et la reprise des travaux suspendus le long du canal. Un grand nombre de ceux qui avaient pris part aux troubles et aux pillages de la semaine précédente sont en prison, et beaucoup d'autres ont décampé, et ont regagné les Etats-Unis ou se sont dirigés vers l'Ouest. Un nommé Patrick Clare, qui avait été amené à Sainte-Catherine dans un état horrible, est mort par suite de ses blessures, et le jury d'enquête a déclaré que sa mort avait été causée par « des coups que lui avaient infligés diverses personnes, parmi lesquelles était Thomas Kelly, » un des prisonniers.

La prison de Niagara regorge aussi de prisonniers qui y ont été amenés de Dunville et de Sainte-Catherine. Ce sont tous des Corkoniens, à l'exception de trois qui sont du parti des Connaciens. Il a fallu séparer ceux-ci des autres, qui continuant les hostilités jusque dans la prison, les assaillirent pendant la nuit à coups de bottes et de souliers ferrés, et les auraient assommés si on les eût laissés faire.

JUGE DE POLICE DE MONTRÉAL.—Nous apprenons, dit le *Times* de Montréal d'hier, qu'il a été reçu des instructions du gouverneur-général, intimant le désir du gouvernement que H. DRISCOLL, esq., résigne ses fonctions de magistrat de police de cette ville.

PENSIONNAT DES URSLINES DES TROIS RIVIERES.

Monsieur l'éditeur,

Il est dans la vie des jours dont on aime à se rappeler le souvenir, et des émotions vives et agréables qu'un ami de l'éducation et de son pays, se fait un devoir de partager avec ses compatriotes. Je me contenterai de citer le fait simplement accompagné de quelques réflexions, car dans l'âge nouveau qui s'ouvre pour le Canada, les beaux événements sont si multipliés et les éloges peut-être si peu mesurés, par temps, que vos nombreux lecteurs me sauront gré de ma réserve en cette occasion.

Le six et le sept septembre, chez les Dames Ursulines des Trois-Rivières, a eu lieu l'examen des élèves pensionnaires et à demi pension de ce bel établissement. La 1ère séance commença à neuf heures, et fut présidée par M. le grand vicar Cooke, ayant à sa droite l'honorable Matthew Bell et à sa gauche Messire Côté de Ste. Geneviève. C'est la seconde année que le public est admis à être témoin de l'habileté des dames institutrices et de l'application de leurs élèves: il y avait de 200 à 300 personnes présentes.

Tout ce qui peut constituer une haute et saine éducation, connaissances astronomiques, usage du globe, arithmétique, histoire, rhétorique, géographie, arts d'agrément, musique vocale et instrumentale, dessin, ouvrages en broderie, voilà l'objet de leurs études, et ce qui fut soumis à notre examen; il ne fut point nécessaire de prévenir le public que la religion était le fondement sur lequel portait tout ce bel édifice, car la paix et le contentement qui se liaient sur la phisonomie des élèves, et les prix de vertu et de piété qui furent décernés à la fin de la quatrième séance, l'annonçaient assez hautement.

Dire que les Ursulines des Trois-Rivières ne le cèdent pas à leurs sœurs de Québec, ni aux Dames de l'Hôpital-Général, c'est à faire l'éloge le plus vrai et le plus court, c'est à dire en deux mots que notre heureuse communauté religieuse des Trois-Rivières, grâce aux progrès des années dernières dus en grande partie au zèle de leur bien digne chapelain Messire B. Fortier, ne laisse rien envier à la vieille Europe pour l'éducation des personnes du sexe.

Ce qui a le plus surpris le nombreux auditoire, c'est que 50 élèves aient pu pendant deux jours entiers répondre à satisfaction aux mille questions qui leur furent proposées, car, M. l'éditeur, ce n'est pas tout de vous le dire, il aurait fallu les voir s'énoncer avec cette aisance et cet aplomb qui caractérise un bon usage de la société et une connaissance approfondie des matières de leurs études. Ceci fut surtout sensible la seconde journée de l'examen où l'interrogatoire mettait de côté le programme des questions, se plaisait à éprouver leurs connaissances en fait de géographie et de la grammaire française et anglaise: il était beau de les voir parcourir la vaste Amérique et nous montrer les routes que tiennent nos missionnaires pour se rendre à la Rivière-Rouge et à la Colombie; qu'elles étaient justes et raisonnées les réponses qu'elles donnaient sur l'application des règles de grammaire aux langues françaises et anglaises! Chacun s'est retiré le mardi soir à 6 heures, l'âme satisfaite et contente, remplie de reconnaissance envers les directrices de cette maison religieuse des Trois-Rivières.

A présent, une réflexion. M. l'éditeur, sans faire de reproche à qui ce soit. Les couvents du pays fournissent une excellente éducation aux personnes du sexe; mais les yeux observateurs trouvent que nos bonnes demoiselles sortent des couvents peu capables de tenir une maison en ordre, d'avoir soin d'un ménage, absolument novices dans l'économie domestique; ou dit même qu'elles sont plus habiles à la broderie qu'à la couture, il me semble que c'est là un vide bien grand dans l'éducation du sexe, surtout si l'on considère le rôle qu'elles doivent remplir dans la vie civile.

UN DE L'AUDITOIRE.

Trois-Rivières, 8 Sept. 1842

L'honorable AMABLE DIONNE, membre du conseil législatif, monte ce soir à bord du *Sydenham*.

L'ARMÉE.—On attend ici trois bâtiments de transport qui viennent remmener en Angleterre les deux bataillons d'infanterie de la garde royale, en garnison à Québec, et le 7e régiment de hussards qui stationne à Montréal. Le départ de ces troupes est probablement une des conséquences du traité de Washington. Envoyées ici sous prétexte de supprimer une rébellion, nous croyons qu'elles avaient pour mission réelle de surveiller le frère *Jonathan* plutôt que *Jean-Baptiste*.

LE CONCERT DE MM. NAGEL ET NOURRIT, annoncé pour ce soir, est remis à lundi, afin de donner le temps de faire quelques arrangements nécessaires au théâtre et pour son embellissement et pour la commodité du public nombreux qui ne voudra pas manquer l'occasion d'entendre les célèbres artistes, et surtout de pouvoir juger des effets merveilleux que Paganini savait produire avec son archet, dont son élève, M. Nagel, possède le secret.

INDE.

Les deux armées anglaises qui se trouvent, à Caudabar et à Djellalabad, dans le Caboul, sont arrêtées dans ces deux villes par le manque de moyens de transports, et depuis la date des dernières correspondances, si elles n'ont pas été attaquées, elles n'ont de leur côté rien entrepris. Toutes les lettres, publiées par la presse indienne, font un triste tableau de la situation des troupes qui occupent Djellalabad avec le général Pollock. Pressé par les circonstances, et ayant reçu l'ordre de débattre à tout prix sir Robert Sale, ce général est parti de Pechaver, sans avoir complété les bagages et les moyens de transports de sa division; et encore, pour forcer la dangereuse passe de Khyber, a-t-il laissé derrière lui une bonne partie de ceux qu'il avait déjà réunis. Il est arrivé à Djellalabad presque sans vivres, ni habits, ni souliers, ni animaux; ses soldats sont à la demi-ration, et les domestiques de son camp au quart de ration. On calcule que, pour mettre en mouvement, avec un mois de provisions, les 10,000 hommes qui sont avec lui à Djellalabad, il lui faudrait un équipage de quinze ou seize mille chameaux, et c'est tout au plus s'il en a le quart. Pour surcroît d'embarras, l'insuffisance et la mauvaise qualité de la nourriture, jointes à la chaleur qui est excessive (le thermomètre est monté jusqu'à 107° Fahrenheit, 33° 33 Réaumur, à l'ombre sous les tentes), causent des maladies parmi les hommes et les animaux. Aussi toutes les denrées se vendent dans le bazar du camp à des prix extravagants; la douzaine de bouteilles d'eau de vie s'est payée 120 roupies ou 300 fr.; la douzaine de bouteilles de bière, 70 roupies ou 175 fr.; le sir de thé (un peu plus de deux livres), 30 roupies ou 75 fr., etc., et encore est-ce par accident seulement qu'on a pu obtenir quelques charges de ces denrées, grâce à l'industrie d'un Arménien, Arratoun, qui, en composant avec les indigènes, est parvenu à introduire dans le camp 60 boeufs chargés. Enfin, on assure que, malgré tous ces efforts, le commissariat n'a pas pu réunir 1,000 chameaux à Pechaver, pour venir ravitailler la nécessaire division du général Pollock. L'immense consommation qui a été faite de ces utiles animaux, pendant les trois dernières années, semble en avoir dépeuplé le nord de l'Inde.

— On écrit de Calcutta :

« Lord Ellenborough a réparé beaucoup d'abus; il est actif autant que capable; mais en succédant à lord Auckland, il trouve un trésor épuisé, une armée battue sur un point et insubordonnée sur l'autre, une guerre d'extermination dans l'Afghanistan, une autre guerre en Chine, probablement de prochaines hostilités avec les Birmanes et le Népal; ce sont là certes de graves difficultés pour un vice-roi.

Au mois de mai dernier, lord Ellenborough visitait toujours les provinces supérieures de l'Industan.

Les journaux de l'Inde citent deux nouvelles lettres de lady Sale. L'une respire une sorte de bonne humeur; l'héroïque captive venait de recevoir du linge; c'était la première fois que ses compagnes et elle pouvaient en changer depuis le Caboul. Elles vivaient douze dans une même chambre. Avec ces dames est un homme, le capitaine Mein. Cet officier a été transformé en ministre puritain. Les dames l'obligent à leur lire la Bible matin et soir. La seconde lettre de lady Sale est plus triste; elle est datée de la veille de son départ pour une résidence qu'elle ignorait; elle ajoute que, si elle est délaissée un jour, elle écrira son journal, ayant pris des notes sur tous les événements survenus pendant sa captivité.

Les nouvelles de la Chine n'ont ce mois-ci qu'un médiocre intérêt. Les Chinois avaient tenté d'expulser les Anglais de Ningpo, de Chinghai et de Chusan; mais ils ont été repoussés avec une perte considérable. Tout fait prévoir la prolongation de la guerre. Cependant on a répandu le bruit que les mesures dilatoires de l'empereur avaient indigné ses sujets. Un descendant de la dynastie Ming aurait profité de cette disposition des esprits pour lever l'étendard de la révolte. Les grands officiers de l'empire se seraient rendus auprès du célèbre monarque pour lui déclarer qu'on le déposerait s'il ne montrait plus d'énergie. Nous verrons, le mois prochain, ce qu'il peut y avoir de vrai dans ce conte chinois.

LES JOURNAUX DANS L'INDE.—Il est curieux de voir le gouvernement britannique attaqué en Asie par l'instrument de l'opposition constitutionnelle, un journal!

En novembre 1838, le *Jame-Jehan Numals*, journal en langue persane, annonça à ses lecteurs qu'environ quatre *Lakhis*, c'est-à-dire 400,000 Afghans, s'étaient rassemblés sous l'étendard du Prophète, résolu à combattre jusqu'à la dernière goutte de leur sang les ennemis de leur foi; puis s'adressant aux Cypayes mahométans: « Si c'est votre destinée, leur disait le journaliste persan, d'être entraînés sur le champ de bataille, oubliez que vous avez mangé le sel des *Feringhis*, et joignez-vous aux glorieux guerriers d'I-Iam. »

Un journal, l'*Am-iskender*, imprimé à Calcutta, était rempli de tant d'exagérations du même genre, qu'on attribua à son influence en Perse le mouvement du shah sur Hérat, qui fut repoussé. A plus forte raison, ces attaques imprimées égarèrent ces malheureux conspirateurs de Pounah, qu'on avait flattés d'une puissante invasion combinée par les Russes, les Perses et les Afghans.

« C'est ainsi, dit le *Blackwood's Magazine*, que nos sujets indiens nous récompensent de leur avoir communiqué l'art de l'imprimerie. Tous nos efforts pour les initier à la littérature anglaise ont également tourné contre nous, les dépêches interceptées à Caboul ayant été traduites aux Afghans par des étudiants échappés du collège de Delhi. »

FRANCE ET BELGIQUE.—Les ratifications de la convention commerciale du 16 juillet viennent d'être échangées par les cabinets de Bruxelles et de Paris.

En conséquence, à partir de lundi prochain, les lignes de la Belgique ne supporteront plus que les droits établis en France antérieurement à l'ordonnance du 25 juin dernier. (Monteur.)

RUSSIE ET CIRCASSIE.—Des lettres particulières arrivées à Cologne, de Péra et des contrées du Danube inférieur, confirment de tous points les bruits répandus sur de grandes pertes essuyées par les Russes dans la guerre contre les Teherkesses.

UNE HÉROÏNE CIRCASSIENNE.—Une lettre de Dantzig du 2 août, rapporte les circonstances curieuses que voici, et qui ont rapport à la guerre que font les Russes en Circassie:

« Un chef de Circassiens de la tribu des Lesghiens s'est distingué par sa valeur, son audace et sa barbarie contre les Russes vaincus et prisonniers. Il a surpris, avec un petit détachement, un village occupé par les Russes, et il les a fait tous passer au fil de l'épée. Dans un autre village, il trouva des Cosaques, qui lui firent une vigoureuse résistance. Le chef circassien s'est battu comme un héros de l'antiquité. Tous ses soldats étaient tombés; il résista seul longtemps; mais enfin, couvert de blessures, il fut fait prisonnier.

Amené devant le gouverneur militaire, on lui demanda la peine qu'il méritait pour avoir porté les armes contre le czar?—Vous ne me ferez rien, répondit-il.—Pourquoi?—Parce que votre czar est trop fier pour vouloir se venger d'une femme. Je suis femme, et j'avais juré de venger la mort de mon père et de mes frères, tués par les Russes.

Un fit part de cet événement à l'empereur, qui donna l'ordre de soigner les blessures de cette jeune héroïne, et de l'envoyer ensuite dans la capitale, revêtue de son uniforme de chef de Circassiens.

LA PORTE ET LA PERSE.—Voici ce qu'on écrit de Constantinople, en date du 20 juillet:

« Le schah de Perse demande au sultan une indemnité de 50 millions de piastres pour cession à la Porte Ottomane de plusieurs localités frontalières. Lahir-pacha a conseillé au divan de payer plutôt que de faire la guerre, mais cette opinion n'a pas prévalu; cependant rien n'est encore décidé. L'empereur de Russie a accepté le rôle de médiateur dans cette affaire. On croit néanmoins que le cabinet de Saint-Petersbourg a excité secrètement le schah à la guerre pour se donner une importance à Constantinople en empêchant les hostilités d'éclater. Des voyageurs arrivés de Trébisonde nous apprennent que le schah fait de grands préparatifs de guerre; mais son armée, mal disciplinée, manque d'armes et de chevaux. »

— Une lettre de Constantinople, en date du 13 juillet, nous apprend que par suite d'un combat qui a eu lieu entre les troupes turques et persanes, près de Bagdad, la Porte ottomane a donné l'ordre de diriger sur ce point toutes les troupes disponibles qui se trouvent en Syrie. Des troubles avaient éclaté à Nissa et Sophie, et l'envoi d'un renfort avait été jugé nécessaire. (Gazette d'Angbourg.)

DIPLOMATIE ORIENTALE.—Le dernier ambassadeur de Perse, Djafer Khan, dont la conduite avait été désagréable à la Porte, a, dit-on, eu un œil arraché à son arrivée, par ordre du gouvernement. Le schah a offert de faire arracher l'autre, si la Porte n'était pas satisfaite.

HAMBURG.—Voici un fait qui donne une idée de la puissance financière de Hambourg:

« Il avait été réservé pour la bourse de cette place la somme de trois millions de marcs banco du nouvel emprunt. Au lieu de trois millions, il s'est trouvé des souscripteurs pour vingt-six millions dès le premier jour. »

ESPAGNE.—On lit dans la correspondance générale de Madrid, du 30 juillet:

« Il est certain que le fils aîné de l'infant don François de Paule a enfin été présenté à S. M. S'il faut en croire des personnes qui se disent bien informées, les rôles avaient été distribués d'avance entre les membres de la famille de l'infant. Dès leur entrée dans le salon, l'infant don François de Paule a cherché à attirer, dans une conversation tout amicale et familière, M. Arguelles, qui n'a pu résister à ce bienveillant appel. L'infante Carlota s'empara, au même moment, de Mme Mina, et le jeune infant, s'approchant de la reine et de sa sœur, a pu parler librement à ses augustes cousines, grâce à ce ménage paternel. On dit même qu'il aurait offert à S. M. un riche écriin contenant de ses cheveux. L'écriin était renfermé dans une boîte de prix et de bon goût. Telle est, du moins, la version la plus accréditée de cette audience royale.

« Les princes doivent partir après-demain, à six heures du matin, pour Saint-Sébastien. »

— L'infant don Henri, duc de Séville, second fils de don François de Paule, va faire sa première campagne comme garde-marine. Ce jeune prince est embarqué sur une frégate qui, sous le commandement du brigadier Dorral, doit protéger le commerce espagnol dans les parages de Montevideo.

— On parle à Madrid d'une intrigue fortement ourdie, au fond de laquelle on mêle les noms de Marie-Christine et du général Rodil. Ceux qui s'en entretiennent mystérieusement semblent y attacher certaines espérances. On se flatte de moins qu'elle ébranlerait Espartero. Mais le régent ne peut manquer d'être bien instruit lui-même de ces menées.

Quant à la guerre qu'on disait être déclarée entre l'Espagne et le Portugal, le *Hampshire Telegraph*, qui a donné cette nouvelle comme positive, s'est évidemment trompé. Cependant nous voyons dans une lettre de Valladolid, du 2 août, que le bataillon d'Isabelle II venait de traverser cette ville, se rendant sur la frontière de Portugal. On sait que depuis quelque temps le gouvernement espagnol n'a cessé de diriger des troupes sur ce point.

CHALEURS EN ESPAGNE.—On écrit de Cordoue, le 11 juillet, au journal *El Peninsular*:

« La chaleur est si forte que plusieurs laboureurs en sont morts asphyxiés. Divers cas de tolie sont survenus par la même cause, et comme si ce n'était pas assez, l'hydrophobie fait ravage parmi les animaux de la Sierra. Le maquis d'eau a été tel qu'un loup énorme a été tué dans le canal d'un moulin, où il s'était précipité. »

— On disait à Madrid, le 4, que lorsque l'infant don Francisco s'est rendu chez le régent pour prendre congé, ce dernier a refusé de le recevoir. L'infant et toute sa famille sont arrivés de Madrid à S. Sébastien.

Après avoir pris les bains de mer, ils parcourront, dit-on, l'intérieur du royaume; leur intention n'est pas de revenir à Madrid.

ENCORE UN COMPLÔT.—Le bruit se répand dans Paris qu'on a opéré ce soir une soixante d'arrestations, par suite de la découverte d'un complot formé pour enlever les quatre fils du roi dans le trajet de Paris à Dreux. Nous ne savons quelle peut être l'origine de cette rumeur, et nous faisons mention que parce que la chose nous revient à la fois de plusieurs côtés.

MARINE ANGLAISE.—Le *Courrier Belge* nous donne la primeur d'une invention dont il paraît que lui seul a eu connaissance: « Un immense perfectionnement vient d'être introduit dans la marine anglaise. Toutes les batteries de bord et de tribord sont pointées dans une direction invariablement parallèle et mises en rapport avec les fils d'une batterie voltaïque. Un seul pointeur, placé au centre, mire au centre du vaisseau ennemi et fait partir tous les canons à la fois; de sorte que si l'un touche, ils touchent tous. On compte que cette disposition donnera mille pour cent de chances à l'artillerie anglaise sur celle des autres peuples de l'Europe, et deux mille pour cent sur l'artillerie chinoise. »

Les nouvelles de Plymouth annoncent qu'on allait y mettre en commission six vaisseaux de ligne de 80 à 120 canons pour en remplacer un pareil nombre hors de service.

BATEAUX A VAPEUR.—Une nouvelle ligne de bateaux à vapeur va s'établir au Havre; la compagnie générale des paquebots à vapeur, à Londres, s'est décidée à mettre un de ses steamers entre Brighton et le Havre, deux fois par semaine. Le trajet se fera en huit heures. Le chemin de fer de Brighton transporterait les voyageurs en deux heures à Londres.

On parle à Séville d'un vaste projet dans lequel sont intéressés les principaux capitalistes de cette ville. Il s'agit d'établir entre Cadix et la Havane un service de bateaux à vapeur qui feront le voyage en seize jours.

— On lit dans le *Phare de la Manche*:

« La frégate à vapeur l'Ulloa, de 450 chevaux, sera lancée à Chantrevy, le lundi 8 août prochain, à la marée du matin. Ce sera une chose curieuse à voir que la mise à l'eau de ce colossal bâtiment, dont la longueur de quille dépasse de plusieurs mètres celle d'un vaisseau de premier rang. Nul doute que ce majestueux spectacle n'attire à Cherbourg une grande affluence de monde. L'Ulloa est le plus grand vapeur qui ait jamais été construit à Cherbourg. Il est de la force du Gomer, que nous avons vu dernièrement sur notre rade, et qui est le plus puissant pyroscaphe à flot que la marine possède en ce moment. Une autre frégate à vapeur, de la même force que l'Ulloa, sera lancée dans notre port à la grande mer de septembre, le 5, probablement. »

CORRUPTION ELECTORALE.

L'enquête faite par ordre de la chambre des communes, sur la corruption électorale, et qui avait excité si vif intérêt en Angleterre, vient d'aboutir à un complet avortement. Pendant plusieurs mois, la chambre a laissé M. Roebuck dresser des actes d'accusation, former et présider une commission spéciale, faire des interrogatoires publics et privés, et enfin rédiger et représenter un rapport de deux cents pages in folio sur le fruit de ses recherches. De tout cela, M. Roebuck, en homme logique, a conclu naturellement que la chambre voulait prendre quelque résolution, et l'autre jour, jeudi dernier, il lui a proposé d'adopter des mesures pénales contre ceux de ses membres qu'il avait convaincus du délit de corruption. Le solliciteur-général, sir William Follett, a proposé tout simplement la question préalable; et la chambre, cette même chambre qui avait assisté M. Roebuck dans toutes les douleurs de son laborieux entêtement, a passé à l'ordre du jour sans vouloir l'entendre davantage.

Ce vote a produit, qu'on veuille bien nous passer le mot, exactement l'effet d'un éteignoir. Ce pauvre M. Roebuck, en voyant si brusquement souffler la lumière qu'il avait apportée dans la chambre, est resté à tâtons dans les ténèbres, avec son rapport infolio sur les bras, et fort embarrassé de cet indiscret produit de ses œuvres, qui avait failli ébruiter les petits scandales domestiques, et compromettre la réputation de la chambre des communes.

Pour comble de malheur, M. Roebuck, en faisant sa motion, avait pris soin de remercier sir Robert Peel de l'appui qu'il avait reçu de lui pendant tout le cours de l'enquête, et, deux minutes après, sir Robert Peel s'est levé pour appuyer la question préalable. Nous avouons que nous avons peine à comprendre, en cette circonstance, la conduite de sir Robert Peel. C'est grâce à lui que M. Roebuck a pu faire passer, malgré les répugnances mal dissimulées de la majorité, la proposition d'enquête, et, au moment où cette enquête va aboutir à quelque chose, sir Robert Peel y coupe court avec la question préalable. On ne peut se dissimuler que la conduite de sir Robert Peel dans le cours de cette discussion ait manifesté une légère teinte de cette incoscience, dont les hommes les plus graves ne sont pas toujours exempts.

Il est difficile de voir une mystification plus complète que celle que la chambre des communes a fait subir à M. Roebuck et à la commission d'enquête. Elle les laisse préparer, pendant des mois entiers, un volumineux travail, et, quand ce travail est déposé sur le bureau, elle se contente de répondre: « Nous connaissons tout cela depuis longtemps; mais moins ou en parlera, mieux cela vaudra. » Et elle passe à l'ordre du jour. (Débats.)

MAREES,

Du 13 jusqu'au 19 Sept. 1842.

Jours.	MAREE HAUTE.	MAREE BASSE.	Fêtes &c.
Mardi.....	1h 6m	1h 35m	
Mercredi.....	2h 3m	2h 31m	
Jeudi.....	2h 59m	3h 25m	
Vendredi.....	3h 53m	4h 18m	
Samedi.....	4h 42m	5h 6m	
Dimanche.....	5h 30m	5h 53m	
Lundi.....	6h 17m	6h 40m	

— Ces temps sont 1/2 heure avant le retour de la marée.

BANQUEROUTES

DISTRICT DE QUEBEC.

Assemblée de créanciers pour prouver leurs créances et choisir des syndics, au bureau de R. H. GARDNER, écuyer, Commissaire des Banqueroutes, en la Basse-ville de Québec, rue St-Pierre; John Jeffery, constructeur de vaisseau et commerçant, de Québec, —lundi, le 12 septembre courant, à 11 heures.

Henry Campbell, hotellier, de Québec, —mercredi, le 14 septembre courant, à 11 heures.

Antoine Hamel, pêcheur et commerçant, de l'Isle d'Anticosti, —lundi, le 19 septembre, à 11 heures.

Charlotte Dumoulin, hotellière, —samedi, le 24 septembre courant, à 11 heures.

VENTES PAR LE SHERIFF.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis, et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné ci-bas. Toutes personnes ayant des réclamations sur iceux, sont par le présent requises de les faire connaître sur la loi; toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, ou afin de charger, excepté dans les cas de Vendition Exponas, dans lesquels cas la loi ne permet pas telles oppositions, sont requises d'être filées au bureau du sheriff avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de vente; les oppositions afin de conserver peuvent être filées en aucun temps dans les deux jours après le retour de l'ordre. (writ.)

DISTRICT DE QUEBEC.

Barbe Samson veuve Aug. N. Bégin contre François L'Ecuyer et autres.—Un lopin de terre de forme irrégulière et situé en la paroisse St-Joseph de la Pointe-Lévi, au 1^{er} rang des concessions, ayant environ 79 pieds de large à son front et 63 à sa profondeur sur 150 pieds de profondeur à la ligne du côté sud-ouest et 160 du côté nord-est, avec une maison, grange et autres bâties. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 27 septembre, à 10 heures.

E. L. A. C. Juchereau Duchesnay contre Daniel McCarthy.—Un lot de terre situé dans la paroisse Ste-Catherine, distingué sous le n. 67, au 4^e rang des concessions de la seigneurie de Fossambault, borné en front par la rivière Jacques Cartier, contenant 3 arpents de front sur environ 36 de profondeur sur la ligne ouest, et 31 sur la ligne est, faisant une superficie de 104 arpents. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 12 janvier, à 10 heures.

DÉCÈS.

Jeudi soir, après une courte maladie, Flavien Turgeon Parant, âgé de six ans et neuf mois, fils de Jos. Parant, écuyer, médecin.

A New-York, le 1^{er} septembre courant, après une maladie de cinq semaines, M. François-Xavier Trudel, forgeron, âgé de 31 ans, fils aîné de M. Frs.-X. Trudel, de cette ville. Il laisse une femme et un enfant pour déplorer sa perte.

THEATRE ROYAL.

GRAND

CONCERT vocal et instrumental,

DONNÉ PAR

Sig. NAGEL,

Premier violon du Roi de Suède et élève de Paganini,

ASSISTÉ PAR

Mons. Aug. Nourrit,

Célèbre ténor et professeur du conservatoire de Paris.

LUNDI, 12 SEPTEMBRE,

AU THÉÂTRE ROYAL.

Prix des billets:—Premières places 5^s. S'adresser à l'hôtel de Payne, à la librairie de M. Fréchet et Cie, 15, rue de la Montagne, et le soir au bureau du théâtre.

Gallerie et parterre, 2s. 6d.
Les portes seront ouvertes à 7 heures 1/2. On commencera à 8 1/2 précises.
Québec, 7 septembre 1842.

AVERTISSEMENT.

ON a besoin d'un ou deux CLERCS NOTAIRES à l'Etude du sous-jugé.

LOUIS PANET, Notaire.
Québec, 26 août 1842.

AVIS AUX MESUREURS-INSPECTEURS DE BOIS (CULLERS)

ON a besoin d'UN INSPECTEUR-MESUREUR DE BOIS expérimenté.

S'adresser à MURISON & TOBIN, vis-à-vis la Houras.
Québec, 23 août 1842.

LES BAINS de la rue Saint Paul sont ouverts cette saison, depuis 6 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir, les dimanches exceptés, où ils seront ouverts depuis 6 jusqu'à 9 heures du matin.
Québec, 15 août 1842.

AVIS AUX PILOTES ET MARINS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les deux amarques ci-dessus érigées sur la rive sud, pour marquer le lieu de décharge du lest des bâtiments ont été brisées, et qu'une amarque est maintenant placée à la rive opposée sur la Côte en arrière du Havre aux Diamants, laquelle amarque se trouvera en ligne avec le centre de la Tour, marquera la ligne d'en-bas ou nord-est du lieu de décharge du lest des bâtiments.

LINDSAY & MUIR, R. M. T. Q.

Québec, 6 septembre 1842.

MAISON DE LA TRINITÉ.

Québec, 13 août 1842.

DES SOUMISSIONS seront reçues à ce Bureau, d'ici à LUNDI, le 19^e jour de SEPTEMBRE prochain, à MIDI, pour l'érection d'une TOUR en pierre, pour servir de Phare sur l'île du Biquet, dans le fleuve St-Laurent, selon les plans et devis qu'on pourra voir dès et après LUNDI le 22 du courant, à ce Bureau, ou à celui de M. ATHERTON, ingénieur civil, édifices de Lafontaine, petite rue St-Jacques, Montréal.
Le bureau ne sera pas tenu de se rendre au plus bas soumissionnaire; et l'on devra fournir une garantie suffisante pour la due exécution des ouvrages.

LINDSAY & MUIR, R. M. T. Q.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES,

QUI RESTENT AU BUREAU DE LA POSTE DE QUEBEC, LE 5 SEPTEMBRE 1842.
[Si les lettres sous-mentionnées ne sont pas retirées d'ici à SIX SEMAINES, elles seront remises au "Dead Letter Office."]

N. B.—Les personnes qui les demanderont au bureau sont priées de dire qu'elles sont des lettres annoncées.

- 1 Alexander Geo.
- 4 Allard Mad. Veuve
- 5 Andrews Mrs Mary
- 6 Allard George
- 8 Alsin Marie
- 9 Alexander James
- 10 Anderson Peter C
- 11 Allwing J F
- 12 Alarie Michael
- 13 Applebie Ann
- 14 Alsop E W
- 2 Blackburn John
- 3 Blair Mrs Monctief
- 5 Prntler Edmund
- 6 Bisson Mr
- 7 Boyle Catherine
- 8 Brown Patrick
- 9 Bulg r Wm
- 11 Boudreau Luke
- 12 Bordelieu Mrs Moise
- 15 Bayfield Mrs Fanny
- 20 Banger Pierre
- 21 Buhama James
- 25 Bureau Jacques
- 25 Benigne Thomas
- 28 Brown Miss Eliza
- 29 Benson Ellen
- 30 Bailey Miss Elizabeth
- 31 Bouman Edward
- 32 Bowen James
- 33 Bell Thomas
- 34 Beukls Robert
- 36 Bran R
- 38 Banks James
- 39 Bumphard Richard
- 40 Baker Mary
- 41 Boutin Louis
- 43 Battman Wm
- 44 Franston Richard
- 46 Brown Thomas
- 47 Bisson Louise
- 48 Black James
- 49 Belanger Francois
- 51 Buscibus Francois
- 52 Brown John
- 53 Bamford Mr. M
- 54 Buck James
- 56 Brislow James
- 58 Ballarayne Anne
- 59 Barnum Jan
- 60 Blair Wm
- 61 Blackburn John
- 62 Boncken Andrew
- 63 Feck Dr Charles
- 64 Bebee James C
- 65 Burnett James
- 67 Browne Michael
- 68 Brown Mrs Elizabeth
- 1 Cole Giles
- 3 Cuningham Jos
- 5 Cogle Patt
- 6 Corbett Mr
- 7 Cahet James
- 9 Croly James
- 10 Canap Christi
- 11 Clark John
- 13 Colbet ère Denis
- 14 Conroy Edward
- 15 Carroll Denis
- 16 Cleary John
- 18 Correll Able
- 19 Chapman George Sr
- 20 Carter Miss Mary
- 21 Cumming George
- 22 Crowley Catherine
- 25 Coegan Moses
- 24 Cane Mary
- 27 Cuthbertson Nicholas
- 28 Cotte Pierre
- 29 Cherat Isidore
- 30 Crowley James M
- 31 Carbray Neil or John
- 32 Corney Briget
- 33 Courten Benjamin
- 34 Connolly Miss Ann
- 35 Curt Ann
- 40 Carrier Augustin
- 41 Chivers James
- 42 Connolly Me
- 43 Charleson Donald
- 44 Chad Alley
- 47 Cosack Thomas
- 48 Coeran Edward
- 49 Crosby M
- 50 Carrack James
- 51 Caron Francois
- 53 Coady Miss D
- 2 Dory Capta Pierre
- 3 Deblons P A
- 4 Doud Michael
- 4 Dussault Louise
- 5 Duboncn Mrs R
- 6 Douche Augustin
- 8 Doloherry Michael
- 9 Donohue James
- 11 Devlin Geo
- 12 Duroant Joseph
- 13 Donaldson George
- 14 Dubord Louis Docteur
- 15 Dubord Louis David
- 17 Drolerie Xavier
- 18 Donaghy Edward
- 19 Dulong John
- 20 Duburger Charles
- 21 Davis Samuel
- 22 Duhaime Flavien
- 23 Duhaime Jean
- 24 Davison Robert
- 25 Durand Marianne
- 27 DeVerenne Amable
- 28 Dredet Mrs Margret
- 29 Duon Eleonor
- 30 Darvan Charles
- 31 Downey Mr B
- 32 Davis Dacy
- 33 DeKson Wm
- 34 Dohban Catherine
- 36 Doyle Patk
- 37 Darow Edmund
- 38 Daniel Henry
- 39 Darold Mrs A
- 40 Downes William
- 41 Drole Jean
- 1 Edward Thomas
- 5 Elicner Mrs
- 7 Egan Catherine
- 9 Elliott Mr John
- 10 Evert Mrs
- 1 Fisher Mr D
- 2 Frechette Rosa
- 3 Fuller Calvin
- 5 Finnegan Patt
- 6 Ford E S
- 7 Ferland Marg. Mirand

- 8 Farrell John
- 10 Frechette Marie Gen
- 12 Foster R B
- 14 Fobou Margret
- 15 Fozzomons Ann
- 16 Fagan Patk
- 17 Fismagan William
- 18 Fogarty John
- 1 Giles John
- 4 Goulet Embruisse
- 5 Gurely L on
- 6 Gilbert Mad Marie
- 7 Gising Jewell
- 8 Grant John
- 10 Griereson Junr John
- 12 Grierson Caroline
- 13 Godin Alexis
- 14 Gonest Luce
- 15 G Ford François
- 16 Gass Mrs Mary
- 17 Gannet Capt Geo
- 18 Gelna Irwin
- 19 Gordon S A
- 20 Gregory D S
- 21 Gilmore Mr Wm
- 23 Gallowgily James
- 24 Garamier Moses Alun
- 25 Ganger Thomas
- 27 Gadin Antoine
- 28 Guirard Marie
- 2 Hall Mrs Anna Maria
- 3 Hartley John
- 4 Hamel Michl
- 7 Hennessy Wm
- 9 Howlan Mathew
- 11 Havery John pensioner from 51st Foot
- 12 Huckle Mr
- 14 Harley Ellen
- 15 Hamilton Charles
- 16 Hamilton Charles
- 17 Hamilton Charles
- 18 Hull Henry
- 19 Hunter Andrew
- 20 Harvey James
- 23 Herbeson John
- 24 Hughes Phoby
- 25 Hamilton Charles
- 26 Hamilton Charles
- 27 Hooker Mrs
- 28 Hall E q M D George
- 29 Heide Wm
- 31 Harvey James
- 32 Higgins Mary Ann
- 34 Harvey G M
- 35 Hamel Michael
- 2 Jampher Mary Ann
- 4 Johnson Robt
- 5 Irwin Samuel
- 6 Jones David
- 7 Isaac J hn
- 9 John-ton Miss Jane
- 11 Jackson C W
- 12 Impey Mr
- 14 Jones David
- 1 Kelly D W
- 2 Kennedy Patk
- 3 Kerley Brien
- 4 Keating Mrs
- 5 Kelly John
- 8 Kelley Robt
- 9 Kelley Mr John
- 12 Kennedy Patk
- 15 Kennedy Patk
- 15 Keadley John
- 17 Kavanagh Patk
- 20 Kelly Stephen
- 25 Kearney John
- 1 Laroche Mad A
- 2 Lepine Mary
- 3 Lylel Mrs
- 4 Lezier François
- 5 Lussolo Veuve Para
- 6 Langlois Louis
- 7 Lemblu Jean Bie
- 8 Lambert Flavien
- 9 Lemieux François
- 10 Louie Edward
- 12 Levanerie Charles
- 13 Ducharme Pierre or Monsieur Le G d'ite
- 14 Duparte Pierre or Monsieur Le G d'ite
- 15 Lefrançois Dominique
- 16 Lapome Charles
- 18 Leeve Alexr
- 19 Legard Charles
- 20 Logan Wm
- 21 Lindsay John
- 22 Laran Thomas
- 23 Linklater George
- 24 Longdon John
- 25 Lennon Mrs M
- 26 Lawler Mary
- 29 Lynett Patk
- 30 Lawrence Mr James
- 31 Lewis Elicnor
- 1 McCoughin Daniel
- 4 Moriart Mrs Margret
- 6 Morris James
- 7 Murray Rebecca
- 8 Mann Widow
- 9 Moloney Ann
- 10 Mooney Mrs
- 11 Moore Catherine
- 12 Maiken Hugh
- 13 Martin William
- 14 Madgen Mary
- 17 Mondelot John
- 19 McKee Thos
- 20 Marhe Nicola
- 21 McPherson Kenneth
- 23 Murdy Andrew
- 24 Maligan David
- 25 Moore John
- 26 McKenzie James
- 27 Mosier C F
- 28 Meynard Raymond
- 29 McGillivray John
- 30 Martel Aug
- 31 Malany Peter
- 32 Middleton Henry
- 34 Morris Elen
- 35 Maniet Felix
- 37 Myers Miss Jane
- 42 McCallum John
- 43 Murray Sargen
- 46 Montre Margaret
- 47 Murray James
- 48 McKay Francis
- 49 McFern Peter
- 50 McPhail Angus
- 53 Murray Mrs James
- 54 McCabe Thomas
- 55 Mage Arthur
- 56 McCort
- 57 McGloughlin Thos
- 58 McNamara John
- 59 Malouin Jean
- 60 Mirant C
- 61 Marcotte Mary Ann
- 29 Foster Anne
- 29 Folsom Mr Chas Wm
- 30 Falls Sargeant
- 32 Fitzgerald Mich or John
- 34 Fitzgerald James
- 35 Flanagan James
- 36 Farrell Mrs
- 50 Griffith Davis
- 52 Guste Guirppe
- 55 Gail John
- 57 Corbell Mr James
- 58 Gibb Mr James
- 59 Gray Mr John
- 41 Griffith Mrs Ann
- 42 Gilmore Mr
- 45 Green Martin
- 46 Gichell Henry
- 47 Gichell Henry
- 48 Gantay Margaret
- 49 Gray David
- 50 Gillely Widow
- 51 Gen sary
- 52 Gu Hagle John
- 55 Gram Daniel
- 54 Gity Pierre
- 55 Gisson James
- 57 Green Joseph
- 58 Gibbons Enza
- 26 Netter Thomas
- 4 Noble John
- 5 Nobette Louis
- 6 Nolton David
- 7 Nory Jay
- 9 Nash Richard
- 1 Ogden P S
- 4 O'Mullan James
- 6 O'Brien Margt
- 7 O'Neil John
- 9 O'Hara William
- 10 O'Connell Edward
- 11 O'Connor John
- 12 O'Neil Charles
- 14 O'Neave vs
- 16 Ogivie David
- 1 Purdy Rebecca
- 2 Paradis Laurent
- 4 Price Ann
- 5 Pengelly Wm
- 6 Parant Jos
- 7 Poor Mrs William
- 9 Prouty Peter
- 10 Purdy Rebecca
- 11 Paquette André
- 12 Paquet B e
- 13 Pauland John
- 14 Phebin John
- 15 P yne John
- 35 Patie Monsieur
- 34 Powell Daniel
- 36 Proux J P
- 2 Quibout Genyevie
- 5 Quinn John
- 6 Quartre Mad Abraham
- 7 Quinlan Michael
- 1 Rosenthal M J
- 2 Roberly r
- 5 Ripper Robert
- 6 Rork James
- 7 Roy Jean
- 8 Richard Charles
- 9 Robson Flavien
- 11 Roy Veuve Angelique
- 15 Ratell Bariste
- 15 Rochford Johanna
- 16 Robert Abraham
- 17 Rousseau Antoine
- 18 Rafter Thomas
- 20 Read Alexander
- 21 Roberts Abraham
- 22 Ron Charles
- 24 Roch Madeline
- 25 Ryan Jerrald
- 27 Robertson James
- 28 Rime Fickil
- 32 Rieilly Bartlet
- 33 Ragan Catherine
- 34 Richard Ch
- 1 Sinson John
- 2 Seguin Pierre
- 3 Sory George
- 4 Scott Mrs Eliza
- 5 Starmont James
- 8 Sinar Veuve Jacques
- 9 Siesd Joseph
- 10 Saeeny July
- 11 Sinar Etienne
- 12 Stapeion Michael
- 14 Scallivan Michael
- 15 Sarks John
- 18 Swift Jonathan
- 19 Stewart Benjamin
- 20 Sarshiquan Soulange
- 21 Sullivan John
- 22 Sloan James
- 25 Shaver Alonge C H
- 24 Smith John
- 25 Sanberry Wm
- 28 Smyth Wm
- 29 Spratt Miss
- 30 Sparkey Ellen
- 31 Smith Widow
- 32 Sicks John C
- 33 Stuart Miss Mary
- 34 Sinclair Lochlan
- 35 Simpson Walter
- 36 Sharp John
- 1 Trestie Thomas
- 2 Taylor Miss Eliza
- 3 Tweedell John
- 4 Tobin Moses
- 5 Thompson Mrs Mary
- 6 Turcotte Augustin
- 7 Thorne Pierre
- 9 Tapping Thomas
- 11 Tobin Michael
- 12 Thomas Miss
- 13 Turge Patrick
- 14 Thomon James
- 15 Trestie Thomas
- 16 Turcotte Talber
- 18 Taylor Robt
- 1 Vudon Remie
- 2 Vidal Capt R N
- 3 Vance Mrs Ann
- 4 Vocol Miss Louise
- 1 Worth James
- 2 Watts Mrs R
- 3 Warts Mrs Ruth
- 4 Welch C
- 7 Wells W H
- 8 Wilson John
- 9 West Stephen
- 10 Warnock James
- 11 Watson John sen or jun
- 12 Wilson E W
- 13 Wilson Wm
- 14 Walker John
- 17 Williamson John
- 19 Warner M
- 20 Weir John
- 23 Williams Joseph
- 24 Walsh James
- 1 Mahon James & John
- 6 Montgomery Helen
- 9 McCaughey Patrick
- 10 Hart Thomas

- 63 Madden Margt
- 64 McKana John
- 64 Minord Victoria
- 65 Monte Mad Sophie
- 68 Mitchell James
- 69 McLoughlin Robt
- 70 McCusgar Susan
- 71 McElsay John
- 74 Martin Miss
- 75 McLain Peter
- 76 Miller J mes
- 77 Manard Hippolite
- 80 Mitchell James
- 82 McEwan Mr H
- 85 Montgomery Thomas
- 86 McCusker Susan
- 87 Moore Matilda
- 87 Murphy John B
- 88 Murray Hugh
- 90 Milligan John
- 11 Nelson Mrs late Mrs Carrigan
- 13 Noel Mr H V
- 14 Nimon Mr
- 15 Normand Hercule
- 16 Neagle Mrs Bridget
- 18 Oxnard Henry P
- 19 O'Kane John
- 21 O'Rourke Francis
- 23 O'Donovan James
- 24 O'Connell Widow Jas
- 25 Oskeman Elizabeth
- 26 Oiver Mr John
- 27 O'Brien Hugh
- 28 O'Donnell Hugh
- 29 Ouzie Madeimoselle
- 16 Prendergast Francis
- 17 Petrus Parsons.
- 18 Papat Antoine
- 19 Phillips G. George
- 20 Pinford Francois Junr
- 21 Pollock James
- 22 Peletier J Bie
- 23 Paquet Bertelemin
- 25 Phillips W
- 26 Peter John
- 29 Perry John
- 30 Parke Joseph
- 32 Poygan Francois
- 37 Pickett Michael
- 38 Proux Monsieur
- 39 Proux Oliver
- 8 Quin Widow
- 9 Quin Timothy
- 10 Quin James
- 55 Richard Charle
- 56 Ryan erald
- 57 Rodgers Elizabeth
- 59 Rieilly Bernard
- 40 Robinson Joseph
- 41 Robert Hugh
- 45 Roberge Joseph
- 44 Roberge Prisque
- 45 Itane John
- 46 Rositer Mr J
- 48 Rochaud Enselm
- 49 Roubiere Jones
- 50 Rosebrock H. M D
- 51 Robertson Charles
- 52 Robtson Mrs
- 53 Roach Dominick
- 54 Ross Mr
- 55 Ross Charles W
- 56 Robttail John M
- 57 Roberts Mrs
- 58 Rogerson Wm
- 59 Robinson Oswald
- 58 Stoughton Nathan D
- 29 Sonly John s
- 40 Stewart John
- 41 Spikman Wm
- 42 Stewart Richard
- 48 Simons Wm
- 49 Sisk Mary
- 51 Samin Edward Francis
- 52 Sinar Widow
- 53 Sperran Luke
- 54 Scott John
- 55 Snyth Thomas
- 56 St ad Mrs Hannah
- 57 Shaver John
- 58 Stewart David
- 59 Smyth John
- 61 Stevenson James
- 63 Spratt Sarah
- 64 Spry James
- 65 Seely Sam
- 66 Sweeney John
- 67 Snclear Richard
- 68 Simpson John
- 69 Sinson Robt
- 70 Stephens Wm
- 71 Stuart David R
- 72 Summons Sayers James
- 73 Sagen Thomas

Province du Canada, } No. 27.
District des Trois-Rivières, }
Dans l'affaire d'EDOUARD LAFONTAINE, Ban-
queroutier.
UNE assemblée des créanciers en cette affaire aura lieu en mon Bureau, en la ville des Trois-Rivières, rue St Joseph, LUNDI LE DIX-NEUF de SEPTEMBRE courant, à UNE heure de l'après-midi, à laquelle assemblée tous créanciers qui n'auront pas été ou prouvé leurs droits pourront faire, et toutes objections contre l'octroi d'un certificat de liquidation suivant la loi du Banqueroutier, devront être faites et alors m'être signifiées.
P. B. DUMOULIN,
Commissaire des Banqueroutes.
Québec, 8 septembre 1842.

Province du Canada, }
District des Trois-Rivières, }
Dans l'affaire d'AUGUSTIN POUQUIER, Ban-
queroutier.
UNE assemblée des créanciers de Augustin Pouquier, marchand, de la paroisse St-Pierre les Berquets, dans le comté de Nicolet, dans le District des Trois-Rivières, aura lieu en l'office de P. B. DUMOULIN, Ecuyer, Commissaire des Banqueroutes, en la ville des Trois-Rivières, JEUDI LE VINGT-DEUXIEME jour du mois de SEPTEMBRE courant, à DIX heures du matin, et là et alors le syndic sous-signé rendra ses comptes touchant la dite Banqueroute, et il sera là et alors déclaré un dividende.
E. L. PACAUD,
Trois-Rivières, 7 septembre 1842.

AVIS PUBLIC.
LES soussignés propriétaires du pont Dorches-
ter ont donné avis qu'ils vont faire des soumis-
sions à la prochaine session de la législature pour étendre
leurs ponts à l'enclosure non-entée de la propriété de
Pierre Boissac, écuyer, et s'écarter de leur accord, et
ils ont obtenu à cet effet de moitié le prix de péage pour
toute voiture engagée dans le transport de produits agricul-
turels, et, sur toute voiture de poids 2-ous moins que les
prix autorisés par la loi. Ils offrent aussi à vendre le pont
Dorchester à des prix raisonnables.
A. ANDERSON,
C. SMITH.
Québec, 9 août 1842.

MILNER'S PATENT FIREPROOF BOXES.
BOITES portatives de sûreté, à l'épreuve du
feu, brevetées de Milner, pour la protection
des livres de compte, Actes, Argenterie, Bijouterie et
autres effets précieux.
Garanties de leur conservation dans les circon-
stances ordinaires d'incendies accidentels.
A vendre par
J. M. FRASER & CO.
Québec, 7 septembre 1842.

Le certificat suivant du maire et autres de Liver-
pool est donné en témoignage de leur efficacité :
LIVERPOOL, 24 mai 1841.
« Nous nous signés avant aujourd'hui vu éprouver les
Boîtes à l'épreuve du feu brevetées de Milner, en plaçant
une de ces boîtes dans un grand feu composé de bois avec
plus de six quintaux de charbon qui elle est restée l'espace
de deux heures vingt minutes, certifiées par ces présentes
notre conviction que ces boîtes sont un préservatif parfait
dans tous les cas ordinaires d'incendie. La boîte avait été
remplie de livres de commerce et autres papiers, parche-
ments et Actes, à l'un desquels, de la 16e année du règne
de Henri VIII, étaient attachés six sceaux d'or, et à
moins d'un pouce de couverture et d'être fermée, elle fut
soumise à l'examen de M. J. S. Leigh, R. Frothingham,
L. Graham et autres personnes présentes. La boîte n'ayant
été retirée du feu et ouverte en notre présence, tout le
contenu en fut trouvé dans un état parfait de conservation,
les sceaux attachés à l'acte sus-mentionné n'ayant pas é-
prouvé le moindre dommage.
Ce certificat est écrit sur l'acte susmentionné de la 16e
année du règne de Henri VIII, qui a été soumis à l'é-
preuve.
THOMAS BOLTON, maire,
J. S. LEIGH,
L. GRAHAM,
R. FROTHINGHAM,
R. BRANKER,
R. PRESCOTT »

RECEMMENT REÇUS ET A VENDRE :
300 QUARTS HARGREAVES No. 1
100 do Magueron, No. 3
17 demi-quarts An, uille.
R. PENISTON.
Quai des Indes, 12 aût 1842.
EN DÉCHARGE.
850 PEUX S. CHES.
H. J. NOAD,
Quai de Bouden.
Québec, 1er août 1842.

A VENDRE,
POUR CLORE DES CONSIGNATIONS :
DEUX excellents PIANOS, de Mortier et
Anderson, d'Edinbourg.
FREDK. WYSE.
Québec, 1er juillet 1842.
A VENDRE,
PAR LE SOUSSIGNÉ, A COMMISSION,
44 FUTAILLES d'huile de toup marin, faite à la
chaudière cette année,
6 quarts de phosnes.
Plusieurs pièces de pelletterie, consistant en renards
noirs, argentés, croisés et rouges, martés, castors, &c.
Tous ces effets des côtes de Labrador.
VICT. HAMEL, agent.
Québec, 8 juillet 1842.

MAINTENANT EN DÉBARQUEMENT,
ET A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS :
CINQUANTE Barriques VIN d'Oporto.
HENDERSON & CO.
Québec, 8 juillet 1842.
A VENDRE,
WHISKEY en quarts d'épreuve du Haut-Can-
ada, pour le commerce des campagnes, à
bon marché, par
HENDERSON & CO.,
qui St-André.
Québec, 30 juin 1842.

AVERTISSEMENT.
A LOUER—Cette superbe TERRE ap-
partenant à la succession de feu E-
tienne CLAUDE LAGUENEX, écuyer, situé à la Petite Ri-
vière St-Charles à un mille et demi de cette ville, près la
Maison Rouge. Cette terre est dans le meilleur état de
culture et la maison et les bâtiments sont en bon ordre.
S'adresser sur les lieux à Mad. Veuve LAGUENEX ou à
LOUIS PANET,
Notaire.
Québec, 26 août 1842.
Imprimée et publiée dans la Basse-ville de Québec, rue
de la Montagne, N° 19, par WILLIAM NELSON,
de Valcartier, dans le comté de Québec, pour lui-
même et ISABEL, MARGARET et JOHN NELSON
fils, donataires de feu leur frère SAMUEL NELSON.
10 septembre 1842.
RONALD MACDONALD, Rédacteur en chef.